

Conditions de réussite des repeuplements en faisans

Il est indispensable de faire une distinction claire entre le lâcher de tir et le repeuplement. Le contexte sociopolitique actuel et une série d'arguments, notamment écologiques, plaident en faveur d'un arrêt des lâchers de tir. Ces arguments sont à la base de la proposition d'une étude sur les « *Conditions de réussite des repeuplements en faisans* ».

Principales questions posées

- Quelles sont les modalités de repeuplement qui offrent le maximum de *garanties de réussite*, en tenant compte de facteurs comme les conditions sanitaires, l'origine des oiseaux, l'âge de mise en liberté, les techniques de lâcher ou les caractéristiques du territoire d'accueil (dont le niveau de prédation – sanglier notamment – et la qualité de l'habitat) ?
- Quelles sont les conditions nécessaires pour que les *repeuplements se fassent sans impact significatif* sur le statut de conservation de la faune et la flore sauvages locales ?

Un travail sur plus de trois ans

Le programme de travail prévoit un suivi des opérations et un appui technique au cours de trois cycles biologiques, dans 4 territoires représentatifs et susceptibles d'accueillir des populations naturelles de faisans, avec une analyse périodique des résultats et des propositions pour l'avenir.

Des résultats !

Les premiers résultats sont très encourageants. Sans entrer dans les détails, parmi les aspects positifs de l'étude, on peut citer :

- une certaine amélioration des connaissances techniques des gestionnaires concernés, sur le faisan et ses exigences ;
- des habitats conservés et des aménagements réalisés en faveur du faisan comme de toute la petite faune sauvage des plaines (MAE, jachère faune, haies, cultures à gibier) ;
- un repeuplement en cours ;
- une évolution favorable des populations pour plusieurs territoires. Les résultats vont de la stabilité du nombre de coqs chanteurs (un territoire) à une augmentation de +310 % de leur nombre, en passant par + 125 et +300 %.

Un partenariat transnational

Pour mener à bien cette étude sur le repeuplement en faisans, plusieurs accords ont été conclus entre Faune & Biotopes asbl et les organismes suivants :

- le Ministère de la Région wallonne
- l'asbl wallonne du *Royal St Hubert Club de Belgique* (RSHCB)
- l'*Office National de la Chasse et de la Faune sauvage* (ONCFS, France)

Contact

Manuel de Tillesse , tél. : 0478/59.45.42, mail : mdetillesse@faune-biotopes.org